

*digiti palparunt quod in manibus ejus et pedibus expressa undique similitudo clavrum de subjecto proprio carnis excrevit, vel de materia novae creationis accevit.*

“Outre frère Elie, de nombreux témoins *oculaires* se rendent donc compte du fait et de la nature des stigmates : témoins, dès lors, *instruits de la chose* et témoins dont la *probité* ne peut être révoquée en doute. Célano et saint Bonaventure pouvaient et devaient donc croire à leur parole, quand même (ce qui n’est pas, nous l’avons vu,) Elie aurait rendu un témoignage contradictoire. Après tout, la probité d’Elie s’est parfois démentie et, ainsi, ne peut être regardée comme “l’autorité principale,” préférable à celle de tous les autres témoins.

“C’en est assez pour montrer que les deux première assertions de M. le professeur ne peuvent être soutenues : il est à peine besoin d’insister pour prouver que la troisième n’est pas plus fondée. Ajoutons cependant encore quelques mots pour prouver que les stigmates impliquent autre chose “qu’une tuméfaction ou une plaie superficielle de la main et du pied” et qu’ainsi “on peut affirmer de ce chef, que le cas de saint François est hors de pair dans l’histoire de la stigmatisation.”

“A Célano, Luc de Tuy, les Trois Compagnons, saint Bonaventure et Alexandre IV, qui affirment que des clous furent constatés dans les pieds et les mains du Séraphin d’Assise, nous pourrions joindre : “*Il più antico poema della vita di S. Francesco d’Assisi, scritto innanzi a l’anno 1230,*” ou *Légende en vers* de la vie de saint François, écrite 3 ou 4 ans après la mort du saint. Cette légende, au paragraphe 140, contient ces mots : *clavos ex ipsa carne subortis*; mais nous avons hâte d’en venir à une bulle donnée par Nicolas IV, en 1291, pour réprimer l’indiscrétion d’un religieux de Toscane qui avait rabaisé les stigmates de saint François, en faisant le panégyrique d’un autre saint. Elle est citée par Wadingue (*Annales Min.* t. 2 p. 598) et le P. Chalippe. D’après cette bulle, le prédicateur, pour diminuer l’éclat du patriarche d’Assise, disait que celui-ci n’avait que les marques d’un Dieu mort, et cela *au dehors seulement*, comme on le voit dans ses images. En quoi, dit le Pape, il a mal parlé des stigmates. Un tel discours nous cause de l’étonnement et de l’émotion ; surtout en nous remettant devant les yeux que la sainte Église romaine, *attentive à ce qui regarde saint François et ses stigmates* (de B. Francisco et stigmatum